



SPORT & INGENIERIE EDUCATIVE

L'implication de l'Académie nationale olympique française (ANOF) dans l'opération « Les valeurs du sport, de l'olympisme et de l'école », proposée conjointement par la Commission européenne et le Comité international olympique¹ en préparation de « 2004, Année européenne de l'éducation par le sport », et les premiers choix d'action décidés en commun avec le Ministère de l'éducation nationale ont conduit à l'opération « Sport, école et olympisme » en 2001-2002 menée avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Le mouvement associatif sportif français est alors entré dans une nouvelle stratégie d'éducation culturelle par le sport.

« Education culturelle par le sport » : de quoi s'agit-il ?

La commission européenne, dans son livre blanc *Enseigner et apprendre ; vers une société cognitive* publié en 1995, trace les grandes lignes d'une volonté de formation et d'éducation à l'échelle de l'Europe.

Elle pose comme principe que la mission fondamentale de l'éducation est d'aider chaque individu à développer tout son potentiel et à devenir un être humain complet. C'est ainsi que l'acquisition des connaissances et des compétences doit s'accompagner d'une éducation du caractère, d'une ouverture culturelle et d'un éveil à la responsabilité sociale.

Cette exigence d'une base culturelle solide et large, littéraire et philosophique, scientifique, technique et pratique, ne concerne pas que la formation initiale, mais s'applique à toutes les formes d'éducation, formelle, non formelle et informelle².

La culture générale est un instrument de compréhension du monde.

« Saisir la signification des choses est la fonction essentielle de la culture générale. Dans la société du savoir, par essence universelle, une identité sociale et culturelle n'est que partiellement transmissible. Elle doit être construite non seulement par l'école, dont la fonction demeure irremplaçable, mais aussi par l'individu lui-même, en puisant dans la mémoire collective, en assimilant des informations diverses en provenance du monde, à travers son immersion dans différents milieux, professionnel, social, familial, culturel. »³

Au sein de la culture générale, la culture scientifique permet de mieux saisir la signification des choses, de penser en termes de système et de se situer comme utilisateur et citoyen, à la fois au niveau individuel et comme membre d'un groupe.

Le sport est un instrument de culture

Le sport est un phénomène culturel essentiel. Son universalité, l'usage qu'en font les médias, les passions qu'ils déclenchent peuvent en faire un instrument d'asservissement des peuples. En revanche, la beauté du geste, les valeurs dont il est porteur, la motivation qu'il suscite, les pratiques physiques qui sont celles

1. Convention de coopération signée à Bruxelles le 14 septembre 2001 par Viviane Reding et Jacques Rogge

2. S. Rassekh et G. Vaideanu, *Les contenus de l'éducation*, UNESCO, Paris, 1987.

3. Commission européenne, *Enseigner et apprendre, vers une société cognitive*, 1995.

d'une grande partie de l'humanité peuvent en faire un facteur essentiel d'éducation et de formation au service des valeurs d'humanisme, de respect de soi et des autres mais aussi un puissant vecteur d'appropriation de connaissances liées aux activités concrètes.

La culture scientifique trouve dans le sport des situations multiples où les phénomènes du mouvement pourront trouver à s'expliquer, mais où la manipulation précédera constamment la théorisation. Le sport est, dans la démarche initiée par les Prix Nobel français pour le développement de la culture scientifique à l'école⁴, un relais essentiel pour un nombre très important d'enfants et d'adolescents qui vont ainsi, à partir des pratiques sportives, se dégager des explications empiriques, voire magiques professées par bon nombre de gourous.

Ce qui fait également la force du sport au regard de ce souci d'éducation, c'est qu'il est présent dans toutes les formes identifiées de l'éducation qui contribuent à cette éducation globale à laquelle tout le monde aspire.

- Il est présent à l'école, pour l'éducation « formelle » ;
- il contribue à l'éducation non formelle, celle délivrée notamment dans les clubs ou associations ;
- il mobilise les médias, vecteurs essentiels de l'éducation parallèle, informelle.

C'est cette orientation de l'action qui a été privilégiée par la composante française de l'expérimentation sur « Les valeurs du sport, de l'olympisme et de l'école », conduite en 2001-2002. La démarche sera suffisamment performante pour donner une suite à l'année européenne à travers une forte volonté politique de mettre en œuvre cette « Education culturelle par le sport ».

La naissance des programmes « Sciences et sport »

Aux Etats généraux du sport, le 8 décembre 2002, à l'occasion de la présentation du rapport du groupe de travail sur *La fonction éducative et sociale du sport*, un lancer - virtuel - d'une boule de pétanque éclaira le propos :

« Quand je réussis un tir à la pétanque, une certaine fierté m'autorise à expliquer sa réalisation par mon choix judicieux de suffisamment de force et d'un angle de tir adéquat. En fait, si ce tir m'a bien demandé un effort physique plus ou moins important suivant la distance à atteindre, l'orientation du vecteur vitesse de la boule, en phase aérienne, n'est influencée que par le seul poids. Contrairement à de possibles perceptions visuelles erronées, la trajectoire est toujours de forme parabolique quel que soit l'angle de tir initial. »

Ainsi, en expliquant la réalité d'un tir à la pétanque est-il possible de participer à la maturation indispensable des concepts de la mécanique newtonienne, toujours si difficiles à assimiler parce qu'ils s'opposent au sens commun.

A travers ce très simple exemple on devine tout de suite ce que le sport peut apporter à la culture scientifique. Il convenait ensuite de passer de la prise de conscience à la prise en compte.

Le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie en sport et loisirs de Poitou-Charentes (CRITT Sport loisirs)

Cette nouvelle stratégie d'éducation culturelle par le sport s'est traduite par la mise en œuvre d'une politique « Sport, culture, éducation » à travers des actions menées dans le prolongement de celle de 2001-2002. Tel est le cas des camps olympiques de la jeunesse, impliquant, au-delà de l'ANOF, du CNOSF et de l'USEP, les inspections académiques (par l'intervention de conseillers pédagogiques) et les collectivités territoriales d'accueil.

La démarche d'éducation scientifique sera réalisée par le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie en sport et loisirs de Poitou-Charentes. Structure d'interface entre l'université, l'entreprise et le monde du sport, le CRITT Sport loisirs amène aux camps olympiques de la jeunesse les compétences

4. Pour rappel, il s'agit de Pierre-Gilles de Gennes et de Georges Charpak.

de l'Université de Poitiers dans le domaine des sciences de l'ingénieur pour animer des ateliers scientifiques. Ce n'est pas un hasard si Poitiers a accueilli le deuxième camp en 2007.

Le Comité national olympique et sportif français

Le CNOSF structurera son action à travers la création d'un « Pôle culture et éducation » qui l'amènera à faire en sorte que les camps olympiques, des classes olympiques, des expositions olympiques, des projets olympiques se réalisent dans les territoires.

Parmi les initiatives encadrées, naîtront les « Classes sciences et sport » dans la Vienne.

Cette démarche de plus en plus structurée fera l'objet de conventions.

La charte d'engagement « Sport & sciences »

Cette charte est signée le vendredi 15 octobre 2010 entre l'Université de Poitiers et le CNOSF :

« Il est de leur responsabilité de permettre à tous les publics (élèves, enseignants, pratiquants, cadres, etc.) :

- d'accéder à la connaissance,
- de développer leur culture générale, scientifique et technique,
- d'accroître leur capacité à saisir la signification des choses, à comprendre et à créer, à juger et à choisir. »

La convention-cadre avec le ministère de l'éducation nationale

Cette convention est signée le 25 mai 2010 entre le Ministre de l'éducation nationale et le président du CNOSF :

« A travers cette convention, les signataires poursuivent les finalités suivantes :

.../...

- favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur les activités physiques et sportives.

.../...

Les actions mises en place en faveur de l'acquisition d'une culture générale peuvent conduire à des collaborations entre le corps enseignant et le mouvement olympique et sportif. Dans ce cadre, les valeurs éducatives et sociales véhiculées par le sport et l'Olympisme pourront être mobilisées comme support dans les enseignements scolaires (au-delà de l'EPS). Le CNOSF pourra apporter sa contribution à travers la mise à disposition d'une documentation et d'outils adaptés. »

Le Comité International Olympique (CIO)

Le programme « Culture sportive et éducation olympique » du CNOSF est proposé au Congrès olympique 2009 et sera publié dans *Communication Famille Olympique*.

Le programme « Les activités physiques et sportives, médias de culture générale, scientifique, technologique et d'insertion » (collaboration entre le Comité national olympique et sportif français par l'intermédiaire de son pôle « Culture et éducation » et l'Université de Poitiers par l'intermédiaire de l'Institut P' CNRS et de ses structures de transfert spécialisées dans le domaine du sport : CAIPS⁵ et CRITT Sport-loisirs) est présenté au CIO le 16 juin 2010.

Les avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Le sport au service de la vie sociale (2007)⁶

« ... Le Conseil économique et social estime qu'à l'école, le sport n'est pas une discipline scolaire supplémentaire. Il concerne toutes les disciplines, auxquelles il apporte un support concret du jeu pris au sérieux. La compréhension des mécanismes corporels et des gestes

5. Centre d'analyse d'images et performance sportive (au sein du CREPS Poitou-Charentes)

6. <http://www.lecese.fr/travaux-publies/le-sport-au-service-de-la-vie-sociale>

sportifs relève des lois universelles de la mécanique ; leur description fait intervenir des éléments de mathématiques et de sciences physiques....

Le Conseil économique et social invite le ministère de l'Éducation nationale, à travers ses inspections académiques, à se mobiliser avec les collectivités territoriales,... pour mettre en œuvre des projets associant sport, culture et science. »

Réunifier et réconcilier la ville (2008)

« Le sport ne se réduit pas à la seule éducation physique et il concerne toutes les disciplines d'enseignement. Bon vecteur d'éducation, il est aussi un bon média de culture générale permettant, dès le plus jeune âge, d'appréhender de manière ludique et efficiente les notions fondamentales indispensables à la réussite scolaire et à la réussite éducative. »

L'avenir des industries mécaniques (2009)

« On a vu que la formation aux métiers de la mécanique est souvent délaissée, alors qu'elle doit répondre à des besoins variés et touchant parfois un faible nombre d'élèves. Il est donc important de la repenser en initiant les jeunes dès l'école primaire aux réalités de cette discipline : un exemple intéressant est celui qui est pratiqué en Poitou-Charentes pour aborder les principes de base, puis les grandes règles la mécanique, à partir de l'analyse de l'activité sportive.

...le sport est un excellent média de la culture scientifique comme le souligne l'avis du Conseil économique, social et environnemental adopté le 11/4/2007, *Le sport au service de la vie sociale*. »

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement (2011)

« Il conviendrait de commencer dès les premières années de la scolarité, en particulier en décloisonnant les disciplines scientifiques (afin de montrer la cohérence d'ensemble de l'enseignement scientifique qu'il porte sur les mathématiques, la physique-chimie ou les sciences de la vie et de la terre) et en soutenant des projets pluridisciplinaires et le recours systématique à la formation par l'expérimentation et l'observation. »

La réalisation du programme « Sciences et sport »

En application de la charte d'engagement « Sport & sciences », de la convention-cadre avec le ministère de l'éducation nationale, des avis du CESE, l'outil pédagogique nécessaire a été créé à l'aide de fonds FEDER, tenant compte des expériences menées dans l'Académie de Poitiers et dans l'Académie de Versailles.

La mallette développée par le CRITT Sport Loisirs a reçu le soutien financier du **Comité national olympique et sportif français** pour la fabrication du prototype et de la **Fondation du sport français** pour le lancement des actions pilotes.

Il était donc naturel que cette journée soit placée sous ce double patronage pour que les expérimentations en milieu scolaire soient officiellement lancées après onze années de maturation.

André LECLERCQ⁷

7. André LECLERCQ

- Président de l'**Académie Nationale Olympique Française** (de 2001 à 2009).
- Président du **Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie en Sport et Loisirs de Poitou-Charentes** (de 1989 à 2011).
- Membre du Bureau exécutif (Vice-président) du **Comité National Olympique et Sportif Français** (depuis 1985).
- Membre du **Conseil Economique, Social et Environnemental** (depuis 2004).
 - Président du Groupe des associations et vice-président de la Section des affaires économiques
 - Représentant du CESE à la Fondation du sport français - Henri Sérandour